

Gérard HAMEL

*Eure-et-Loir (2^{ème} circonscription)
Union pour un Mouvement Populaire*

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire [J.O. du 26 septembre 2008]

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire [J.O. du 1^{er} octobre 2008]

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion [J.O. du 12 février 2009]

Cesse d'être membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion [J.O. du 14 février 2009]

Chargé d'une mission temporaire auprès de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et de Mme la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville [J.O. du 3 avril 2009]

Membre de la commission des affaires économiques [J.O. du 1^{er} juillet 2009]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

DÉBATS

Projet de loi n° 1207 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [27 janvier 2009] (p. 809, 827) ; [28 janvier 2009] (p. 899) ; [29 janvier 2009] (p. 933)

Son intervention (p. 850)

Discussion des articles [29 janvier 2009] (p. 933 ; 991) ; [2 février 2009] (p. 1017, 1049) ; [3 février 2009] (p. 1132, 1141) ; [4 février 2009] (p. 1192, 1221) ; [5 février 2009] (p. 1300, 1323) ; [9 février 2009] (p. 1359, 1390)

Article 5

Intervient sur l'adt n° 736 de M. Pierre Gosnat (p. 1159)

Article 7

Son intervention (p. 1197)

Article 8

Son amendement n° 609 rectifié (p. 1209) : adopté

Article 20

Intervient sur l'adt n° 580 de Mme Laure de La Raudière (p. 1368)

Intervient sur l'adt n° 581 de Mme Laure de La Raudière (p. 1374)

Intervient sur l'adt n° 582 de Mme Laure de La Raudière (p. 1379)

Intervient sur l'adt n° 583 de Mme Laure de La Raudière (p. 1379)

Article 20 bis

Intervient sur l'adt n° 584 de Mme Laure de La Raudière (p. 1383)

Intervient sur l'adt n° 585 de Mme Laure de La Raudière (p. 1383)

Après l'article 39

Son amendement n° 31 (p. 1427) : adopté